



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

droits de l'homme et libertés publiques

Question écrite n° 104216

Texte de la question

M. Laurent Hénart souhaite attirer l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les inquiétudes persistantes des associations qui militent pour le respect de la vie privée, et notamment pour la dépenalisation de l'homosexualité à l'étranger. En effet, nombreux sont ceux qui souffriraient de répression et seraient incarcérés du seul fait d'appartenir à une minorité sexuelle dans leur pays. Souvent malades, ils ne bénéficieraient, de plus, d'aucune prise en charge médicale durant leur détention. Aussi souhaiterait-il connaître les intentions et les actions du gouvernement français, pérennisant l'image de la France, pays des droits de l'homme, pour lutter contre cette discrimination encore très développée dans certains pays étrangers, notamment le Cameroun.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Hénart](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104216

Rubrique : Relations internationales

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 septembre 2006, page 9694